

La Santé En France

En France, il est de la responsabilité de l'État, des caisses d'assurance maladie et des autorités régionales et locales de définir la politique de santé et de réglementer le système de santé. Les hôpitaux sont publics, privés à but non lucratif, ou privés à but lucratif. Les patients sont toujours libres de choisir leur hôpital et ils bénéficient approximativement de la même couverture par l'assurance maladie.

Les hôpitaux publics et privés réunis emploient plus d'un million de personnes, 80 % d'entre eux dans les hôpitaux publics. Près de 14 % de ces employés sont membres du personnel médical. Le travail à temps partiel est en augmentation et concerne, par exemple, 20 % du personnel non médical dans ces mêmes hôpitaux publics.

Published on : Mon, 12 Dec 2011